

# Plan de Reprise d'activité

## La CGT vote Contre en CSE

Séance du 13/05/2020

*Les élu.e.s du CSE ont donné leur avis sur le plan de reprise d'activité présenté par la direction régionale IDF. Pour la CGT, ce plan, tant sur la forme que sur le fond, n'est pas acceptable.*

### Non-respect des accords et du code du travail

Soyons clair.e.s : **la direction n'a pas respecté les procédures d'information et de consultation** des élu.e.s du CSE (Comité social et économique central) puis des élu.e.s du CSE, inscrites dans le code du travail et dans l'accord du 6 novembre 2019.

Le **communiqué du 6 mai de la Direction Générale** annonçant la réouverture des sites au 18 mai, largement relayé par les médias et l'intranet de Pôle emploi, la veille de la tenue des Instances Représentatives du Personnel tant au niveau national qu'au sein des établissements peut être assimilé à **un délit d'entrave**.



### Un déconfinement prématuré pour répondre aux exigences du MEDEF

Le plan de reprise d'activité de la DG s'inscrit dans le plan de déconfinement du gouvernement. Pour la CGT, tout déconfinement devrait comprendre : **le dépistage massif de la population - le respect effectif de la distanciation physique - le port de masques réellement protecteurs et gratuits, aussi bien dans l'espace public qu'au sein de toutes les entreprises**. Les conditions de reprise de toute activité doivent prendre en compte l'ensemble des mesures sanitaires s'inscrivant dans le cadre de la prévention des risques, une organisation du travail adaptée à la protection des agents comme des usagers, des moyens humains en mesure de répondre aux besoins et aux missions.

Contre l'avis de leur propre Conseil Scientifique MM Macron et Philippe imposent une date de déconfinement au 11 mai. Le pouvoir pousse à la **réouverture à marche forcée des écoles qui se transforment en garderie du Médef**. Qu'importe que les protocoles sanitaires soient inapplicables pour des enfants, pourvu que les parents puissent retourner sur leurs lieux de travail... **au risque de provoquer une deuxième vague de pandémie !**

### Pôle emploi en danger !

Alors que Récession et chômage de masse (certains chiffres parlent de plus de 640000 chômeurs/euses en plus dans les mois qui viennent) sont à l'ordre du jour, la priorité du gouvernement devrait être le renfort des services publics, seuls garants, n'étant pas liés à des logiques de profit, d'une réponse aux besoins de la population. Dans la santé, évidemment, mais aussi, dans l'ensemble des autres services publics.

La perte de 1 milliard d'euros par semaine de l'Unedic pour financer le chômage partiel associée au mutisme du gouvernement sur le sujet nous fait craindre **une nouvelle attaque sur les droits des chômeurs et chômeuses et le service public de l'emploi** à l'heure où son existence devient une nécessité. Le projet de Mme Péresse sur la création de la plateforme **Ensemble pour l'emploi** « pour accompagner la reprise d'activité », (qui a vocation à se pérenniser), en lien avec le bon coin et staffMe, **confirme que les politiques de démantèlement** de notre établissement continuent. En pleine période de crise !

## Réouverture des sites prématurée

Une réouverture des sites ne peut se penser sans connaître les capacités de réception, notamment par le nombre d'agents réellement disponibles, sans réflexion sur l'organisation du travail et l'offre de service, sans avoir une vision claire des mesures de protection sanitaire. Dans le dossier présenté aux élu.e.s, tout manque. Le communiqué du 6 mai de la DG est juste un effet d'annonce mettant en difficulté agent.e.s et usager.e.s

### Pour la CGT, les sites pourraient rouvrir si et seulement si :

- **Pour les agent.e.s et usager.e.s :** dépistages, masques, gels, plexi sur les bureaux, matériel de nettoyage par bureau et toute zone de travail, un bureau par agent, nombre de personnes sur site réduit au strict minimum ,
- Une **Rotation** sur site par agent.e présent.e **d'une semaine sur 3**, en lien avec la période d'incubation,
- Le **maintien du télétravail** pendant cette période de propagation du virus,
- Le **travail de proximité** pour toutes celles et tous ceux qui le veulent, afin d'éviter de prendre les transports ou de prendre sa voiture. Ce qui permettra par la même occasion d'éviter de participer au grand bouchon du déconfinement,
- **L'arrêt définitif du contrôle de la recherche d'emploi**,
- **L'embauche massive de CDI et la CDIisation des collègues précaires** qui le souhaitent pour faire face à la montée en charge liée à la crise,
- **La libre de circulation des élu.e.s et mandaté.e.s sur tous les sites de pôle emploi**, comme prévu par le code du travail mais non garanti dans le plan de reprise,
- **Réception à la demande des usager.e.s**, par tel ou visio pendant cette période, puis physique et l'arrêt des convocations,
- La **restitution des RTT et congés volés** aux agent.e.s, la possibilité d'être chez-soi en ABAP sans retrait de congés ou RTT si nous n'avons pas d'autres possibilités (garde d'enfant, pas de matériel de télétravail...).



### Résultat des votes sur le plan de reprise des activités de la direction :

**Pour : CFTC, SNAP**

**Contre : CGT, FO, SNU,**

**Abst : CFDT, CGC**

#### **Vos élu.E.s et RS CGT au CSE :**

Corinne Nirinamalala

[Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr](mailto:Corinne.nirinamalala@pole-emploi.fr)

Brigitte Meyer

[Brigitte.meyer@pole-emploi.fr](mailto:Brigitte.meyer@pole-emploi.fr)

Marie Saint Leger

[Marie.saint-leger@pole-emploi.fr](mailto:Marie.saint-leger@pole-emploi.fr)

Jean François Fabre

[Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr](mailto:Jean-francois.fabre@pole-emploi.fr)

Francine Royon

[francine.royon@pole-emploi.fr](mailto:francine.royon@pole-emploi.fr)

Sophie Laloz

[Sophie.laloz@pole-emploi.fr](mailto:Sophie.laloz@pole-emploi.fr)

Nadège Lainez

[Nadège.lainez@pole-emploi.fr](mailto:Nadège.lainez@pole-emploi.fr)

Guy Olharan

[Guy.olharan@pole-emploi.fr](mailto:Guy.olharan@pole-emploi.fr)

Bruno Puech

[bruno.puech@pole-emploi.fr](mailto:bruno.puech@pole-emploi.fr)

**Contactez-nous ; syndiquez-vous [syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr)**

Tous nos dossiers sur <http://peidf.reference-syndicale.fr/>



web